

Aujourd'hui, l'évangélisation des jeunes

Mgr Jean-Marie Levert
évêque de Quimper et Léon

On m'a demandé de vous parler aujourd'hui à la fois de mes convictions sur la pastorale des jeunes et de ce que j'ai pu mettre en place depuis mon arrivée dans mon diocèse il y a deux ans et demi (et, je le précise, pas tout seul !).

En introduction, je voudrais vous dire que l'action et la pastorale auprès des jeunes est bien évidemment pour tous les évêques quelque chose de tout à fait décisif. Et ceci pour deux raisons : d'abord parce que tous les jeunes méritent que l'on s'occupe d'eux (voir la catéchèse de Mgr d'Ornellas, « *Il avait de grands biens – Le grand prix de la jeunesse* »¹) ; et ensuite parce qu'à travers notre présence et notre action auprès d'eux, nous essayons – et j'espère que nous réussissons un peu – de préparer l'avenir de la vie de l'Évangile dans notre pays et dans notre Église. Les jeunes seront toujours le fer de lance de notre société et de notre Église. C'est la génération qui arrive qui fait avancer le monde, et les adultes doivent avoir le souci de cette avancée, de cette poussée. Nos pastorales des jeunes sont donc structurellement des fers de lance et ne peuvent être des services comme les autres. C'est un enjeu considérable ! Il est donc essentiel que les jeunes aient le témoignage d'adultes qui leur donnent quelque chose de ce qu'ils ont reçu et leur permettent de découvrir que Jésus-Christ peut jouer un rôle important dans leur existence.

Une expérience forte : l'université d'automne des ambassadeurs du Christ à Pontmain

Pour illustrer cela, je voudrais vous parler d'une expérience que je viens de vivre avec des jeunes. Au week-end de la Toussaint dernier, à l'initiative des dix évêques de la province de Rennes, les pastorales des jeunes de cette province ont mis en œuvre une expérience particulièrement intéressante, à ma connaissance unique en France : une université d'automne pour former des « *ambassadeurs du Christ* » en vue des JMJ, suivant l'expression de saint Paul. Chaque diocèse a appelé jusqu'à trente jeunes, et leur a offert ces trois jours à Pontmain. Il ne s'agissait pas de leur expliquer les JMJ ou de leur donner des renseignements techniques, mais de les enraciner dans le Christ, leur offrir un temps spirituel fort autour de l'Écriture sainte et de catéchèses d'évêques (textes disponibles – pas moins de six évêques sont intervenus pendant les trois jours), des temps d'oraison, de partage et de célébration (y compris la réconciliation), afin qu'ils comprennent pourquoi ils allaient aux JMJ et pourquoi ils pouvaient essayer d'en parler autour d'eux à d'autres jeunes.

Nous avons alors été témoins d'une transformation profonde de ces jeunes, qui arrivaient d'horizons fort divers, mais qui ont été réunis dans une même certitude et une même découverte pour beaucoup : l'appel au bonheur, qui est la même chose que l'appel à la sainteté, offerte par le Christ, dans le respect de leur liberté et la recherche de la vérité. La joie de tous à la fin de ces trois jours était palpable et impressionnante. Non pas une joie exubérante, mais une joie profonde d'avoir découvert quelque chose de fondamental, qui répondait enfin à ce que beaucoup désiraient, parfois sans le savoir.

Si je vous parle de cet événement, c'est qu'il manifeste à la fois ce que les jeunes recherchent et ce que peuvent faire des pastorales de jeunes vis-à-vis d'eux, mais aussi entre elles. Cela n'a été possible que parce que les pastorales de jeunes ont compris la commande de leurs évêques, et parce qu'elles ont accepté de collaborer profondément ensemble. Pourtant, il n'a pas été facile pour elles de saisir ce que les évêques voulaient au départ, ni de dépasser leur vision propre des choses. La confiance mutuelle a suscité alors une imagination et une intelligence tout à fait remarquables. La recette était simple : nous

avons parlé du Christ et du sens de l'existence ; nous avons osé redire des choses qui n'était rien d'autre que l'Évangile, sans vouloir faire de racolage, de démagogie, de compromission... Et cela a marché ! Bien sûr qu'il y a avait la pédagogie, l'organisation, etc. Mais ce qui a d'abord été à mon sens la clef du succès, c'est que nous avons conforté l'être chrétien, le baptême de ces jeunes. Et je ne pouvais m'empêcher alors de penser à la phrase de saint Paul : « *Je n'ai rien voulu savoir parmi vous, sinon Jésus Christ, et Jésus Christ crucifié* » (1 Co 2, 2).

De cette expérience, et des nombreuses années de ministère passées auprès des jeunes, je retire plusieurs convictions. J'aimerais vous en partager quelques-unes (non pas toutes, et sans trop les développer par manque de temps) quant à l'évangélisation des jeunes. Autour de ces convictions, sans doute peut-on bâtir un programme pour les activités de nos groupes de jeunes.

Huit convictions

Le but de toute pastorale auprès des jeunes : leur bien

Quand nous essayons de réfléchir sur ce que nous faisons auprès des jeunes, il nous faut toujours faire l'effort de nous positionner, non pas par rapport à nous-mêmes ou à nos organisations, mais par rapport aux jeunes auxquels nous voulons nous adresser et que nous cherchons à atteindre. Ce qui compte, c'est le bien des jeunes. Et ce bien, c'est l'éducation au bonheur, c'est-à-dire à l'ouverture à la sainteté. Nos organisations doivent être au service de ce projet. Or, aujourd'hui, l'appartenance à tel ou tel collège, telle ou telle instance d'Église est souvent moins déterminante pour eux que le fait d'avoir appartenu à tel groupe de copains dans leur quartier, ou à tel mouvement, tel groupe scout, ou telle équipe de servants d'autel, etc. Dès lors, si nous continuons à développer les activités de tous ces groupes de façon parallèle – à supposer que nous aurions le moyen de le faire, ce qui n'est pas sûr – nous risquons de ne pas rejoindre les jeunes que nous voulons atteindre. Le but n'est pas de soutenir tel ou tel outil, telle ou telle organisation, mais les jeunes eux-mêmes. Ce qui veut dire qu'une qualité première pour s'occuper des

jeunes, c'est d'être des hommes et des femmes de communion. C'est être capable de décloisonner et de ne pas s'appropriier les jeunes. C'est être capable de ne pas les cataloguer et les classer suivant nos propres sensibilités, suivant ce qui nous plaît, mais suivant ce qui est bon pour eux, tels qu'ils sont et là où ils en sont. Cela suppose de savoir œuvrer ensemble, et de ne pas chercher à tout faire tout seul, en faisant confiance aux autres, même s'ils n'ont pas la même sensibilité ecclésiale. Ainsi, par exemple, certains rencontrent des jeunes et ne sont pas en lien avec nos pastorales des jeunes. Qu'en faisons-nous ? Les laisse-t-on en parallèle, en les ignorant ? Quelles questions nous posent-ils ? Comment se fait-il qu'ils attirent des jeunes ?

Le discours sur les jeunes et sur la jeunesse

On parle beaucoup d'une jeunesse dont on suppose qu'elle existe comme telle, mais qui en fait n'existe pas. Il n'y a pas une jeunesse, comme si l'âge définissait complètement une façon de vivre. Il y a des jeunes, des collégiens, des lycéens, des servants d'autel, des scouts, des étudiants, des jeunes professionnels... Tous font partie de la jeunesse, mais ne sont pas une seule jeunesse. Quand on parle de la jeunesse au singulier, c'est malheureusement trop souvent pour relever les problèmes ou les questions que posent certains jeunes ou plus largement le fait d'être jeune. Et ceci conduit à porter sur tous les jeunes un regard négatif ou en tout cas un regard soupçonneux. Beaucoup de jeunes ne se sentent pas aimés, pensent qu'on ne leur fait pas confiance, qu'on a peur d'eux. Là encore, je renvoie à la catéchèse de Monseigneur d'Ornellas.

Je pense que dans nos initiatives chrétiennes et nos démarches en direction des jeunes, il faut être au moins capable de nous affranchir de ce regard soupçonneux porté sur eux. Dans l'évangélisation, il faut faire naître chez les adultes ce regard bienveillant sur les jeunes, et sur les jeunes pour eux-mêmes, non pas pour les récupérer et faire fonctionner nos systèmes, pour renouveler nos troupes (sinon on entre dans une pastorale utilitariste). La pastorale des jeunes peut alors devenir un ferment d'évangélisation dans nos communautés, en montrant qu'il faut avoir cette bienveillance sur les jeunes². Nous cherchons à porter sur eux un regard d'espérance et de bienveillance

parce que c'est comme cela que le Christ les voit. Il les appelle à devenir des saints et peut leur en donner la grâce.

Mais cela demande de se donner les moyens, nous-mêmes et nos communautés, pour connaître les jeunes pour pouvoir les évangéliser. Cela demande de dégager du temps pour rencontrer un peu longuement les jeunes, avec ce regard de bienveillance, et en leur proposant des choses. Et en même temps, ne soyons pas surpris que des communautés (par exemple des paroisses) ne sachent plus accueillir des jeunes. Il est des communautés vieillissantes qui ne peuvent plus comprendre les jeunes. Cela peut être mission impossible de le leur faire connaître.

La rencontre personnelle avec le Christ

Il est particulièrement important de se demander comment nous entraînons et accompagnons les jeunes dans l'expérience de la rencontre personnelle avec le Christ. Ils ne peuvent pas devenir eux-mêmes et ils ne peuvent pas devenir chrétiens si le Christ n'est pas quelqu'un pour eux. Et le Christ ne sera Quelqu'un pour eux que quand ils auront commencé à être en relation personnelle avec Lui. C'est-à-dire quand ils auront appris à prier, pas simplement en disant des prières, mais en faisant oraison, en passant du temps dans une relation intime avec le Christ. Et cela passe en particulier par l'accès à l'Écriture sainte pour qu'elle devienne Parole de Dieu, l'éducation aux sacrements et une catéchèse structurée. Où et comment, par exemple, apprenons-nous aux jeunes à prier ? Il y a là chez eux un besoin immense. Nous disons sans cesse aux gens qu'il faut prier, mais on ne leur dit pas comment le faire, comme si cela était inné...

Servir leur liberté chrétienne

Pour les jeunes entre douze et dix-huit ou vingt ans, une question décisive est de les aider à progresser dans la liberté chrétienne. Ils vivent dans une société du conditionnement. Ils sont formatés par la publicité, par l'appel à la consommation, par la pensée et le modèle de vie uniques. Si nous voulons qu'ils développent leur capacité person-

nelle à assumer leur vie et à décider de ce qu'ils vont faire, il faut les entraîner à être libres. Or, il n'y a pas cinq cents formes possibles d'entraînement à la liberté, mais une seule, qui consiste à apprendre à choisir, à apprendre à décider de faire quelque chose en refusant de faire autre chose, et donc en entrant dans une certaine frustration.

L'éducation affective

Là aussi, il y a aurait beaucoup à dire. C'est un domaine difficile, longtemps passé sous silence ou laissé entre les mains de personnes qui n'ont pas forcément une anthropologie chrétienne. Fort heureusement, des efforts nouveaux sont faits dans ce domaine, qu'il convient d'accompagner et de mettre en œuvre (cf. par exemple le dernier texte du secrétariat de l'Enseignement catholique sur ce sujet). Cela rejoint d'ailleurs le sujet de la bioéthique. Mais cela demande du courage.

L'éducation à l'évangélisation

Cela s'apprend comme la prière. On ne peut dire aux gens d'être missionnaire sans leur dire comment. Et c'est vrai pour les jeunes. Avons-nous bien pris la mesure que l'Église occidentale est aujourd'hui située dans un monde païen ? Les mouvements se situaient, lors de leur fondation, dans un monde chrétien, et leur slogan était : « *Refaisons nos frères chrétiens.* » Aujourd'hui, il faudrait dire « *Faisons.* » Pouvons-nous leur montrer les différentes étapes de toute évangélisation, comme nous le révèlent les évangiles et tout le Nouveau Testament ? Pouvons-nous mettre en place une vraie et saine apologétique, pour que les jeunes soient heureux et fiers d'être chrétiens, et puissent répondre humblement, mais avec assurance, de l'espérance qui est en eux (cf. 1 P 3, 15) ? Cela pose alors une question pastorale : faut-il aujourd'hui vouloir à tout prix rejoindre tout le monde, tous les jeunes, ou devons-nous faire jaillir l'esprit missionnaire (en particulier à partir de l'Eucharistie) chez des chrétiens déjà engagés, en fortifiant leur foi, pour une société qui ne connaît pas le Christ, sachant que les premiers qui peuvent toucher les jeunes sont les jeunes eux-mêmes ? N'y a-t-il pas à éveiller ou à

réveiller chez les chrétiens la conscience de l'annonce de l'Évangile, du bel appel à la mission ?

Leur proposer quelque chose

Comment imaginons-nous et mettons-nous en œuvre des activités pour les jeunes à l'intérieur de nos communautés ? On ne peut pas continuer indéfiniment à déplorer que les jeunes soient absents de la messe du dimanche ou de la vie des communautés chrétiennes si, quand ils sont là, on ne sait pas quelle tâche ou quelle mission leur donner... ou leur demander qu'ils répètent indéfiniment ce que font les « vieux ». Quel paradoxe chez ceux qui réclament que des jeunes les rejoignent, mais qui ne leur laissent jamais la place, en acceptant déjà simplement qu'ils puissent se tromper et qu'ils ne fassent pas comme eux ! Si nous voulons que des jeunes participent réellement, il faut que nous inventions la manière dont ils peuvent participer. Il nous faut être imaginatifs pour trouver des gestes, des démarches et des actes qui mettent en œuvre leur capacité de participer et de faire quelque chose, où ils se sentent utiles et où on laisse leur créativité s'exprimer, en cohérence avec la foi. C'est une manière de leur apprendre l'Église, en particulier pour les plus grands, en les mettant en responsabilité réelle.

L'ouverture aux vocations

D'abord être convaincu que la crise des vocations n'est pas une fatalité : beaucoup de jeunes de 12 à 14 ans se posent la question de la vocation consacrée (voir les lettres de confirmands). Nous avons à être convaincus que nous avons à agir pour les vocations. Les vocations sont le signe, le baromètre de la vitalité d'une Église locale. Mais comment de telles vocations peuvent-elles surgir si nous ne montrons pas la beauté, la nécessité et la spécificité de la vocation sacerdotale ou religieuse, si nous n'en montrons pas la complémentarité et donc la différence avec le sacerdoce commun des laïcs (ce qui suppose une présence sacerdotale réelle dans la pastorale des jeunes) ? Comment de telles vocations peuvent-elles naître si on ne sait pas aimer et faire aimer l'Église ? Comment un jeune peut-il se sentir attiré par une

Église sans cesse critiquée par ses propres membres ? Il serait appelé au service de ceux-là même qui portent un regard négatif sur celle qui l'ordonne à ce service. Il y a là une contradiction interne très dure à soutenir... Ouvrir aux vocations consacrées se fait aussi par le respect et la promotion des charismes particuliers de chacun, et par le fait de donner l'intelligence intérieure de ce qu'est la vocation.

L'expérience du pôle jeunesse à Quimper

C'est animé de ces convictions (et de quelques autres) que je suis arrivé comme évêque de Quimper et Léon il y a un peu moins de trois ans. Un de mes tous premiers contacts a été avec la pastorale des jeunes, qui vivait un vrai dynamisme parce que mon prédécesseur avait pu y consacrer non seulement des moyens techniques et financiers, mais aussi des moyens humains en prêtres, diacres, religieuses et laïcs.

Pourtant, dès le départ, les responsables m'ont sensibilisé à un certain nombre de problèmes, en particulier ceux du lien entre toutes les réalités de jeunes, de l'affaiblissement de nos forces, du besoin d'orientations claires, du besoin d'un discernement et d'un choix sur la répartition de nos forces, et de l'autorité effective du délégué diocésain qui était un laïc et qui avait essentiellement un rôle de coordination. J'ai donc décidé très rapidement de réunir les différents responsables (service diocésain, catéchèse, AEP, Enseignement catholique, Mission étudiante, groupes paroissiaux de jeunes, Jeunes professionnels, mouvements...) autour d'une même table, pour qu'ils m'exposent tout cela. Ensemble, nous avons commencé à réfléchir sur une méthodologie pour avancer. Elle a été assez simple : je leur ai proposé de se retrouver régulièrement durant un an, accompagnés par un théologien, afin de m'établir un projet. Je ne leur avais donné comme cahier des charges que les points d'attention suivants : la communion fraternelle (c'est-à-dire le décloisonnement et la mutualisation des moyens et des expériences, mais aussi la promotion les uns des autres par la complémentarité²), en vue de l'évangélisation explicite de tous les âges, par un projet cohérent depuis l'éveil à la foi jusqu'aux jeunes professionnels. Ils avaient à réfléchir à la fois sur le contenu et sur l'organisation qui en découle. Beau programme ! Ils

m'ont présenté régulièrement leur travail, pour qu'avec mon conseil épiscopal j'en valide les étapes. Et au bout d'un an, leur proposition était la suivante : *« Ne plus parler de "coordination de la pastorale des jeunes", qui était une expression trop ambiguë (j'expliquerai plus bas pourquoi), mais créer un "Pôle Jeunesse", réunissant tous les services diocésains s'occupant des jeunes, invitant les mouvements à y être présents et en lien avec le service diocésain de la catéchèse.*

Nommer un vicaire épiscopal pour les jeunes, ayant donc une véritable autorité sur tous les responsables de services (sans les remplacer), secondé par une déléguée diocésaine pour le Pôle Jeunesse. Il y avait ainsi un tandem complémentaire et fructueux prêtre/laïc – homme/femme. Un cahier des charges et une lettre de mission définissaient clairement le rôle de chacun. Le vicaire épiscopal, qui est un jeune prêtre et qui n'a pas d'autre mission (ce qui représente un choix pastoral de l'évêque), est membre du conseil épiscopal, mais n'y participe pas tout le temps pour ne pas surcharger son agenda. »

La mission de ce pôle jeunesse a été également définie par écrit et communiquée à tous les acteurs pastoraux du diocèse (cf. annexe 1). Cette proposition a été présentée et affinée par le conseil épiscopal et le conseil presbytéral (il n'y avait pas encore de conseil pastoral diocésain), puis validée. Elle est alors devenue une décision diocésaine. La qualité humaine et ecclésiale des différents responsables, leur capacité d'écoute et de confiance mutuelles, leur volonté de travailler ensemble, leur compréhension de la nécessité absolue de la communion pour une annonce possible de l'Évangile (cf. Jn 17, 21 : *« Père, qu'ils soient un pour que le monde croie »*), mais aussi une commande claire de la part de l'évêque ont été déterminantes pour le succès de la réflexion et la mise en place de la décision.

Dans l'année qui a suivi, le vicaire épiscopal et la déléguée diocésaine ont visité chaque doyenné, provoquant ainsi dix-sept assemblées sur la jeunesse, expliquant la nouvelle organisation et aidant les acteurs de terrain à découvrir qu'ils rejoignaient plus de jeunes qu'ils ne le croyaient. Faisant un état des lieux qui fut communiqué au conseil épiscopal, ils ont contribué à redonner de l'espérance dans certains lieux du diocèse. En même temps, l'équipe diocésaine du pôle jeunesse a continué à travailler pour mutualiser les moyens et augmenter la communication. Un premier fruit a été la

mise en place d'un parcours et d'une organisation pour le catéchuménat des jeunes (collèges et lycées), promulgués en juin dernier.

Au bout de cette deuxième année, la suite du projet m'a été présentée : il s'agissait de constituer sur le terrain, dans chaque doyenné, ce qui avait été fait au niveau diocésain, c'est-à-dire des pôles jeunesse de doyenné. En effet, un constat avait été fait au fur et à mesure des visites de doyenné : dans l'esprit de beaucoup (prêtres ou laïcs), la pastorale des jeunes était en quelque sorte comme déléguée, sous-traitée par les services diocésains de jeunes et la pastorale des jeunes. C'est pour cela que je disais plus haut que le terme était devenu ambigu. Les doyens, les curés, les équipes pastorales attendaient plus ou moins consciemment que ce soit l'AEP diocésaine, l'Enseignement catholique, les mouvements... qui se chargent directement des jeunes, de l'appel de ceux qui s'en occuperaient et de l'organisation. Cela découlait d'une époque où les forces étaient suffisamment fortes pour que chacune de ces instances soient des en-soi. Mais la conséquence fut que le terrain ne considérait plus qu'il était responsable de la mission auprès des jeunes... C'est aujourd'hui un défi de les remettre dans cette optique, même vis-à-vis de l'Enseignement catholique (extrêmement fort dans le diocèse : 42 % des élèves scolarisés, soit 66 000 jeunes et 7 000 adultes). C'est la raison pour laquelle nous ne mettons plus de majuscule à « pastorale des jeunes ».

Là encore, le projet a fait plusieurs allers-retours devant le conseil épiscopal, le conseil presbytéral et le conseil pastoral diocésain, avant d'être validé et promulgué (cf. annexe 2). Peu à peu, sont nommés dans chaque doyenné des délégués pôle jeunesse, chargés de constituer autour d'eux une équipe avec tous les responsables s'occupant des jeunes, en vue d'une réflexion et d'un travail communs, dans la communion en vue de l'évangélisation, mais aussi de consulter les jeunes et les impliquer en mettant en place, là où ce serait possible, un conseil de jeunes. Ces délégués, qui reçoivent une lettre de mission, sont envoyés liturgiquement en mission devant tous, avec leur équipe, par le vicaire épiscopal chargé de la jeunesse. La présence sacerdotale est assurée par la nomination dans chaque doyenné d'un prêtre référent pour le pôle jeunesse, qui travaille en lien avec le délégué de doyenné.

Au cours de l'année qui vient, le vicaire épiscopal et la déléguée diocésaine vont reprendre leur bâton de pèlerin et retourner dans

chaque doyenné pour aider à la mise en place de ces pôles jeunesse de doyenné, et voir aussi comment leur offrir une formation adéquate, en lien avec le service diocésain de formation. Ils vont aussi être en lien avec un petit groupe de travail que j'ai mis en place pour réfléchir à frais nouveaux à la pastorale de la confirmation. L'équipe diocésaine va également aider la toute nouvelle équipe mise en place pour les jeunes professionnels. Elle va aussi suivre de près un autre projet : la Mission Saint-Luc, qui veut faire d'une église du centre-ville de Brest un lieu de rassemblement des jeunes de toute la métropole, offrant des activités et des moyens que chaque doyenné de la ville (il y en a quatre) ne peut mettre en œuvre seul. De mon côté, je réfléchis aussi à comment faire prendre conscience aux curés et aux équipes pastorale de la nécessité d'une implication plus grande dans les établissements catholiques de leur territoire, pour soutenir les chefs d'établissement.

Pour la suite, il faudra attendre l'année prochaine... et voir si nous ne nous sommes pas trompés. Il est probable que cela portera du fruit là où les prêtres et leurs équipes s'investiront sur le terrain, même si les réalités sont petites... et que dans certains endroits, cela ne marchera pas. Tout ce que j'ai dit n'est pas forcément transposable en entier. Peut-être que certaines intuitions vous aideront. Mais par tout cet exposé, j'ai voulu vous montrer que, pour avancer, il fallait autant que possible faire des choix clairs, donner des orientations, aider à structurer, mettre en place des groupes de travail qui présentent (dans un véritable esprit de service et un grand sens ecclésial) des projets à l'évêque et à ses conseils, et donner à la pastorale des jeunes des moyens humains et matériels. Le tout dans un seul but : servir l'appel à la sainteté des jeunes, par l'évangélisation dans la communion. ■

NOTES

1 - *Eglise et Vocations* n° 12, « Des pédagogies et des jeunes », novembre 2010, p. 45-55.

2 - Non que les jeunes soient parfaits, mais parce qu'ils sont en voie d'acquiescer une personnalité, de se développer, de trouver leur identité, comme le mot jeune l'indique précisément. Il est normal qu'ils ne soient pas « achevés » à 12, 15, 16 ou 18

ans. C'est pourquoi nous devons être attentifs à souligner dans ce qu'ils vivent, les éléments positifs qui les aident à progresser et à épanouir ce qu'il y a en eux d'espérance et de générosité. Nous ne pouvons porter sur les jeunes un regard de déception ni un regard dévalorisant, comme s'ils étaient moins bons que les jeunes d'il y a cinquante ans.

Création d'un pôle jeunesse

Chers amis,

Après une longue réflexion de la pastorale des jeunes toute cette année, et la consultation et l'accord du conseil épiscopal, j'ai décidé la création à la rentrée d'un « Pôle Jeunesse » au niveau diocésain, qui remplacera le service diocésain de la pastorale des jeunes à compter du 1^{er} septembre 2009.

Ce pôle, semblable dans son principe à celui du PIC (pôle initiation chrétienne), regroupera les services diocésains qui s'occupent tout spécialement des jeunes de 12 à 25 ans :

- l'Aumônerie de l'enseignement public,
- le service pastoral de l'Enseignement catholique,
- le secteur adolescence du service diocésain de la catéchèse,
- le monde étudiant,
- les jeunes professionnels,
- tous les groupes locaux de jeunes.

Il sera en lien avec le service des vocations et devra travailler régulièrement avec lui. Les services diocésains qui forment ce pôle continuent à exercer leur mission spécifique.

Nous verrons peu à peu comment y faire participer concrètement les mouvements de jeunes, dont l'organisation est différente de celle des services diocésains et qui ont leur fonctionnement propre. Il est bien évident qu'il devra y avoir une véritable collaboration entre le pôle et les mouvements de jeunes, par des modalités à inventer.

Mission du pôle jeunesse

Ce pôle a comme mission en particulier :

- de favoriser la concertation et aider tous ceux qui sont chargés des jeunes à travailler en communion ;

- de permettre des recherches et des actions communes ;
- d'établir un projet pastoral pour les jeunes ;
- de créer une dynamique sur le terrain, en soutenant les acteurs et les initiatives prises localement pour l'évangélisation des jeunes.

Cette mission est plus qu'une simple coordination, comme c'était le cas jusqu'à présent. Ce pôle jeunesse aura autorité pour réfléchir à l'avenir de la pastorale de la jeunesse, mettre en œuvre les orientations diocésaines sur la jeunesse, harmoniser nos pratiques et faire travailler ensemble tous ceux qui s'occupent des jeunes.

Une équipe diocésaine

Pour réaliser cette mission, la conduite de ce pôle est confiée à un vicaire épiscopal, qui travaillera en étroite collaboration avec une déléguée diocésaine. Un cahier des charges précisera le contenu de ces deux responsabilités et leur articulation

Ils seront entourés d'une équipe diocésaine regroupant les principaux responsables de services jeunes et de personnes que je suis actuellement en train d'appeler à cette mission. Au 1^{er} septembre 2009, cette équipe sera composée de :

- P. Mickaël Le Roux, vicaire épiscopal pour le pôle jeunesse,
- Anne-Claire Le Page, déléguée diocésaine au pôle jeunesse,
- Dominique Bernard, déléguée diocésaine de l'AEP,
- P. Jean-Baptiste Glerss, délégué diocésain pour la pastorale de l'enseignement catholique,
- Marie-Hélène Kerboul, en charge du secteur adolescence au service diocésain de catéchèse,
- Lionel Botte, aumônier des étudiants de Quimper et jeunes professionnels,
- Florence Simiand, laïque en mission ecclésiale sur l'ensemble paroissial de Concarneau, représentant la pastorale territoriale en mission auprès des jeunes.

Pour l'animation du pôle, le vicaire épiscopal réunira deux fois par trimestre cette équipe diocésaine.

Feuille de route pour l'année 2009-2010

- Préparer l'assemblée diocésaine du 19 septembre 2009 au cours de laquelle le nouveau fonctionnement sera présenté.
- Rejoindre les différentes personnes engagées au service de la pastorale des jeunes dans le diocèse (aumôneries, mouvements, paroisses, etc.) pour recueillir les initiatives pastorales en direction des jeunes et encourager à un travail en commun. L'organisation diocésaine en pôle doit avoir des répercussions au niveau local. Il sera donc nécessaire d'impliquer les personnes concernées par la pastorale des jeunes dans ce nouveau dispositif.
- Réunir les responsables des mouvements pour leur présenter ce nouveau pôle, les sensibiliser et les associer à cette réflexion commune.
- Affiner la réflexion en vue d'un projet diocésain pour l'évangélisation des jeunes : une première étape a été menée depuis le 17 octobre 2008 ; les éléments m'ont été remis le 19 juin 2009. L'équipe diocésaine devra se saisir de ce travail et l'approfondir, à partir de ce qui se vit sur le terrain, des éléments déjà en place et de la réflexion en cours. Elle le fera aussi en interaction avec les personnes en responsabilité pastorale auprès des jeunes dans le diocèse.
- Commencer la préparation des JMJ 2011 de Madrid.

Une évaluation de ce pôle sera faite au terme d'une année de fonctionnement.

Cette création est une toute première étape dans la réflexion menée sur la pastorale des jeunes, la suivante étant de dynamiser toujours plus le terrain. Nous aurons peu à peu à affiner le projet du pôle jeunesse. Nous avancerons de façon pragmatique, avec souplesse, pour caler les choses au mieux au fur et à mesure.

Que soient vivement remerciés tous ceux qui ont travaillé à l'élaboration de ce projet, qui donne espérance, dynamisme et joie à tous ceux à qui il a été présenté. Nous sommes invités à entrer dans une forte collaboration avec ce pôle et à favoriser son travail sur le terrain.

+ Jean-Marie Le Vert
Évêque de Quimper et Léon

Annexe 2

Charte diocésaine des pôles jeunesse de doyennés

1. L'Église est par nature missionnaire, « *puisque elle-même tire son origine de la mission du Fils et de la mission du Saint Esprit selon le dessein de Dieu le Père¹* ».
2. L'Église existe pour évangéliser, c'est-à-dire « *pour porter la Bonne Nouvelle à toutes les couches de l'humanité, et sous son influence, transformer de l'intérieur et rendre nouvelle l'humanité elle-même²* ».
3. L'évangélisation doit être conçue comme le processus par lequel l'Église, animée par l'Esprit, annonce et diffuse l'Évangile dans le monde entier.
4. L'évangélisation s'opère selon un processus dynamique :
 - a. le témoignage chrétien : le témoignage que les chrétiens donnent de leur vie et de ce qui les fait vivre ;
 - b. la proclamation explicite de l'Évangile, par la première annonce qui appelle à la conversion ;
 - c. l'initiation à la foi et à la vie chrétienne par la catéchèse et les sacrements de l'initiation ;
 - d. la participation à la vie d'une communauté chrétienne qui structure la foi (Écriture sainte, sacrements, charité) ;
 - e. l'appel à la mission (les bénéficiaires de l'Évangile sont appelés à devenir évangélistes à leur tour).

Ces cinq points s'articulent les uns les autres.
5. L'évangélisation des jeunes est un des aspects de la mission de l'Église diocésaine. Cette évangélisation nécessite des moyens spécifiques pour annoncer l'Évangile aux jeunes. Il s'agit de leur permettre de découvrir le Christ et de vivre en communion avec lui, à travers la Parole de Dieu, la prière personnelle et ecclésiale, les sacrements, le sens de l'Église, l'investissement dans la communauté chrétienne, la relecture de vie. « *Comment faire parvenir le message du Christ aux jeunes non chrétiens qui sont l'avenir de continents*

entiers ? », se demandait Jean-Paul II³. « À l'évidence, les moyens ordinaires de la pastorale ne suffisent plus : il faut des associations et des institutions, des groupes et des centres de jeunes, des initiatives culturelles et sociales pour les jeunes. Voilà un domaine où les mouvements ecclésiaux modernes trouvent un ample champ d'action. » L'évangélisation est un acte profondément ecclésial. Elle doit être le souci missionnaire de toute l'Église diocésaine, depuis la cellule familiale jusqu'aux instances pastorales diocésaines.

6. La pastorale des jeunes s'inscrit dans le processus global d'évangélisation. La pastorale renvoie d'abord à la figure du Christ bon Pasteur (Jn 10). L'action pastorale doit se nourrir de la contemplation du Christ et elle doit agir selon la pédagogie du Christ à l'égard des personnes.
7. Avant toute question de méthode, la pastorale des jeunes consiste à conduire au Christ. Ce chemin passe par des étapes différentes et tient compte de l'itinéraire de chacun : en pastorale des jeunes se côtoient des jeunes non-initiés et des confirmés formés, acteurs de la vie en Église.
8. La pastorale des jeunes relève de la responsabilité de toute l'Église. Pour l'exercice de cette mission spécifique auprès des jeunes, des personnes sont envoyées par la communauté ecclésiale ; au plan diocésain et local, ces personnes sont appelées à œuvrer en communion tant dans l'élaboration de projets que dans l'action pastorale elle-même.

Afin de favoriser un nouvel élan pour la foi avec les jeunes du Finistère, au cours des deux années à venir, sont appelés à se mettre en place des pôles jeunesse de doyenné.

Création des pôles jeunesse de doyenné

Le document qui suit émane de l'équipe diocésaine du pôle jeunesse. Il a été élaboré après avoir vécu diverses « assemblées de doyenné pôle jeunesse », avoir entendu sur le terrain diverses réactions, avis et consultations. Il a été approuvé par Mgr Jean-Marie Le

Vert, évêque de Quimper et Léon, en son conseil épiscopal. Il est promulgué « ad experimentum » pour deux ans.

Depuis plusieurs années, le souci de la pastorale des jeunes sur un territoire était porté par une équipe « Veilleurs jeunes », en lien étroit avec la coordination diocésaine de la pastorale des jeunes.

Après la création, le 1^{er} septembre 2009 d'un pôle jeunesse diocésain et l'évaluation prévue, le temps est venu de constituer ce que nous appellerons désormais le « pôle jeunesse de doyenné ». Les « pôles jeunesse de doyennés » seront mis en place progressivement dans les doyennés. Ce qui est proposé ici sera mis en œuvre en fonction des réalités pastorales de chaque doyenné.

La pastorale des jeunes n'est pas un en-soi à part. Au contraire, il est essentiel de l'intégrer à la vie des doyennés. Chaque doyenné, chaque ensemble pastoral, soutenu par les services diocésains, ont à mettre en œuvre localement une pastorale à destination des jeunes, et cela doit faire partie de leur projet missionnaire. C'est de leur responsabilité.

Ainsi les curés, avec leurs équipes pastorales, sont les premiers responsables de la pastorale des jeunes sur le territoire qui leur est confié. Ils porteront cette question avec le pôle jeunesse de doyenné, qui regroupe tous les acteurs adultes engagés auprès des jeunes (salariés et bénévoles).

Pour les aider dans cette mission, trois structures voient le jour :

- l'équipe pôle jeunesse de doyenné,
- le conseil de jeunes,
- le délégué pôle jeunesse de doyenné.

Pour chacune, la mission et le fonctionnement sont précisés dans ce document. On veillera à ce que ces instances ne travaillent pas en parallèle avec les autres instances du doyenné, mais soient bien en lien.

L'âge des jeunes concernés va du collègue (dès la 6^e) aux jeunes adultes. Ils sont regroupés en trois catégories : les collégiens, les lycéens, les post-bacs et jeunes professionnels.

Les deux premiers groupes concernent les jeunes se retrouvant dans les groupes paroissiaux, la préparation à la profession de foi, l'AEP, l'Enseignement catholique, les confirmands, le catéchuménat

jeunes, les vocations, les servants d'autel, les grands clercs, les groupes musicaux, les jeunes handicapés, les jeunes hospitaliers, les mouvements de jeunes, etc.

Le troisième groupe (18-30 ans environ) concerne les jeunes se retrouvant à l'aumônerie étudiante, les jeunes professionnels, les groupes paroissiaux, les mouvements de jeunes, etc.

Il est important d'assurer des liens et des « passerelles pastorales » entre les différentes tranches d'âges, entre les différents groupes, dans le respect de leurs spécificités et de leur pédagogie propres.

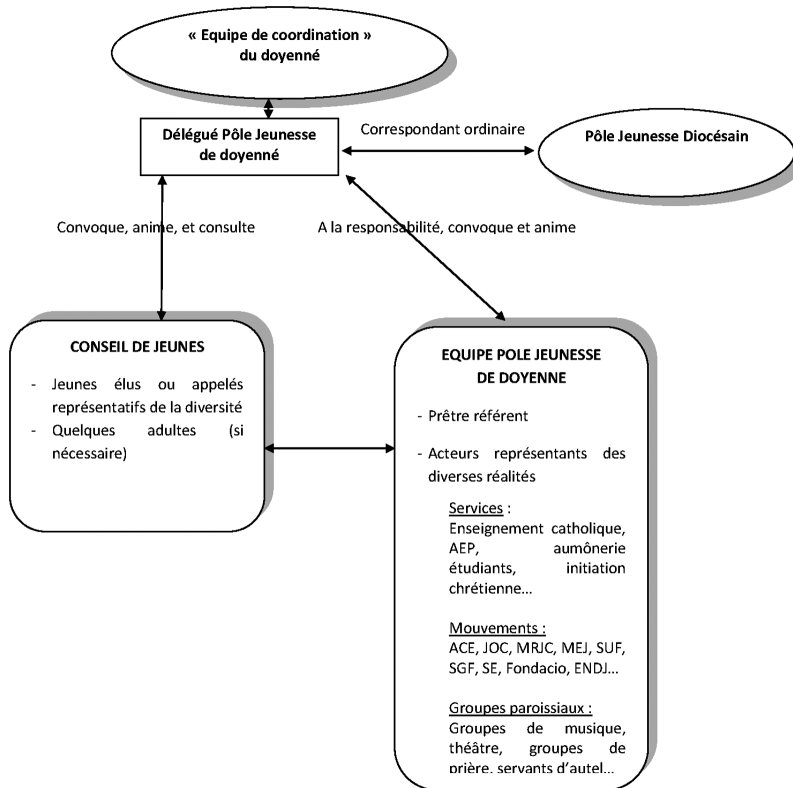
L'objectif de cette organisation pastorale est d'être d'abord au service des jeunes pour leur évangélisation dans la communion, en tenant compte de la pédagogie liée à chaque tranche d'âge. Cet objectif se vit sous le triptyque classique : annoncer, célébrer, servir.

Cette organisation veut :

- favoriser l'initiative locale tout en ayant une cohérence diocésaine ;
- augmenter la réflexion commune de tous les acteurs pastoraux auprès des jeunes ;
- permettre une collaboration toujours plus grande entre services, mouvements et ensembles paroissiaux, tant au niveau de la réflexion que des activités ;
- aider à la mise en place de rassemblements diocésains de jeunes, pour lesquels les structures de terrain semblent parfois insuffisantes ;
- promouvoir des rassemblements et des actions déjà existants (JMJ, rassemblement de Taizé, Mont-Saint-Michel, pèlerinage à Lourdes...).

Les mouvements de jeunes ont une autonomie propre légitime. Cette liberté des mouvements est une chance pour les jeunes, pour permettre à chacun de trouver ce qui répond le mieux à ses aspirations. Mais les mouvements sauront aussi favoriser ce travail commun pour mieux servir la mission auprès des jeunes. Tout ce qu'on pourra faire pour être en synergie entre les différentes instances servira le bien des jeunes.

Schéma du pôle jeunesse de doyenné



L'équipe pôle jeunesse de doyenné

Le pôle jeunesse de doyenné, à l'image de ce qui existe au plan diocésain, est coordonné par une équipe, sous la conduite du délégué pôle jeunesse. Cette équipe est composée de personnes qui s'occupent tout spécialement des jeunes des collèges, des lycées, les post-bac et les jeunes professionnels présents dans :

- l'enseignement catholique,
- l'enseignement public,
- le catéchuménat des jeunes,
- les mouvements,
- le monde étudiant et les jeunes professionnels,

- les groupes locaux de jeunes (profession de foi, groupes de prière, de musique, servants d'autel...).

Elle est en lien avec le pôle jeunesse diocésain, le service diocésain des vocations et son antenne locale, ainsi qu'avec les services diocésains de la catéchèse, de l'animation spirituelle et de la coopération missionnaire.

Mission de l'équipe du pôle jeunesse de doyenné

La mission de l'équipe du pôle jeunesse de doyenné se réfère tout spécialement à la charte provinciale de la catéchèse, éditée en 2009 par les évêques de la province de Rennes. Celle-ci donne les visées suivantes :

- éduquer à la vie liturgique et à la vie spirituelle,
- permettre une intelligence de la foi,
- expérimenter la vie fraternelle et la vie en Église,
- éduquer l'affectivité et la vie morale,
- sensibiliser à la solidarité,
- expérimenter la vie missionnaire et l'évangélisation
- ouvrir à la dimension vocationnelle, pour permettre à un jeune de découvrir sa vocation personnelle.

Plus précisément, l'équipe pôle jeunesse de doyenné devra :

- Bien connaître les réalités de la vie des jeunes présents sur le doyenné et établir régulièrement un diagnostic local de la situation du monde des jeunes : où sont-ils ? Comment les rejoindre ? Quels sont les lieux qui les regroupent, suivant leurs seuils de passages ? Quelles sont les mutations de ce monde ?
- Favoriser la concertation et aider tous ceux qui sont engagés auprès des jeunes à mieux se connaître et à travailler en communion.
- Établir et écrire un projet pastoral – clairement missionnaire – pour et avec les jeunes, en cohérence avec le projet pastoral missionnaire du doyenné (et son calendrier), et les orientations diocésaines. L'objectif est d'établir des itinéraires structurants prenant en compte toutes les dimensions de la vie de foi des jeunes, avec une pédagogie adaptée à chaque type de population de jeunes, s'inspirant des visées citées ci-dessus.

- Soutenir les initiatives jeunes existantes localement en « décloisonnant » réflexions et activités entre paroisses, services, mouvements et groupes paroissiaux.
- Permettre des recherches et des actions communes.
- Soutenir les personnes engagées auprès des jeunes et veiller à ce que des moyens de ressourcement spirituel et de formation leur soient offerts, en lien avec les services diocésains dont ils dépendent, les services diocésains d'animation spirituelle et de formation permanente.
- Aider les jeunes qui ont déjà une culture chrétienne et une pratique religieuse à approfondir leur foi et en les rendant davantage missionnaires.
- Essayer de rejoindre les jeunes éloignés de l'Église et leur proposer l'initiation chrétienne grâce au catéchuménat jeunes.
- Susciter des réponses aux demandes des jeunes et ainsi favoriser l'émergence de projets en lien avec le conseil de jeunes.
- Être auprès des jeunes le relais des informations et des diverses propositions.
- Participer aux événements diocésains, et aider à leur organisation et à leur mise en œuvre.
- Permettre la mise en œuvre d'activités et d'initiatives, pour et avec les jeunes, à l'intérieur des communautés paroissiales du doyenné pour demeurer attentif à la dimension intergénérationnelle de cette pastorale. Dans ce but, il sera important d'y impliquer des parents et des familles.

Composition

- La conduite de cette équipe revient au délégué pôle jeunesse du doyenné en lien étroit avec le curé doyen (ou le prêtre référent qu'il désignera). Si le nombre de personnes participant à l'équipe est important, un bureau peut être créé pour aider au fonctionnement.
- Elle est composée autant que possible, d'un ou des représentants des différents services, et/ou mouvements, et/ou des groupes paroissiaux existant et s'occupant des jeunes sur le doyenné, en tenant compte de leur diversité : l'AEP, l'Enseignement catholique, le catéchuménat jeunes, l'aumônerie des étudiants, les jeunes professionnels, les vocations, les

servants d'autel, les mouvements, les groupes de musique, les groupes de prières... Pour une meilleure dynamique, l'ensemble des acteurs jeunes est invité.

- Elle est composée de personnes investies auprès des jeunes. Cela peut faire l'objet d'un appel par le doyen. On veillera à respecter quelques critères dans l'appel de ces personnes, notamment l'amour et le sens de l'Église, le sens de la communion, des capacités d'ouverture et de dynamisme, une vie de foi structurée, le travail en équipe, l'attention à se former et à nourrir sa vie spirituelle.

Fonctionnement de l'équipe

- Il est recommandé que cette équipe se retrouve au minimum 5 fois par an, soit environ tous les deux mois, et fixe son calendrier de rencontres en début d'année.
- Le mandat de chaque membre est de 3 ans renouvelable deux fois maximum sans interruption. On veillera à un renouvellement échelonné des membres pour la continuité de la mission.
- À l'initiative du doyen ou du prêtre référent désigné par lui, et avec l'aide du pôle jeunesse diocésain, cette équipe fera une évaluation et une relecture spirituelle régulières de son travail.

Le conseil de jeunes

Son rôle

- Il est impossible de penser une « pastorale des jeunes » sans être à l'écoute des jeunes. Là où ce sera possible, cette implication des jeunes pourra prendre la forme d'un conseil. Là où cela paraît difficile, il pourra être envisagé une assemblée générale de jeunes deux fois par an.
- L'objectif du conseil de jeunes est de rendre les jeunes acteurs de leurs projets.
- Le conseil de jeunes est un véritable lieu d'expression des attentes des jeunes. C'est un lieu d'échange, où les jeunes peuvent exprimer les questions qu'ils portent en eux, afin d'accueillir la Bonne Nouvelle et d'en vivre.

- De ce conseil émanent les besoins, les attentes et les souhaits des jeunes, qui servent de base de travail à l'équipe pôle jeunesse de doyenné.

Composition

Le conseil de jeunes est si possible composé de jeunes de collégiens, de lycéens, de post-bacs et de jeunes professionnels, représentant pour deux ans l'ensemble des réalités (mouvements, services, âges, territoires...).

Ils sont élus par les jeunes et/ou appelés (selon la réalité du doyenné). Les modalités d'appel seront mises en place par l'équipe du pôle jeunesse de doyenné.

Sur proposition de l'équipe du pôle jeunesse de doyenné, d'autres adultes peuvent être appelés par le doyen à y participer.

Fonctionnement

Il est recommandé que le conseil de jeunes se réunisse 3 ou 4 fois par an. Il est convoqué et animé par le délégué du pôle jeunesse de doyenné, qui le préside.

Le délégué du pôle jeunesse de doyenné

- Bénévole ou salarié, le délégué du pôle jeunesse de doyenné a le statut de LEME (laïc en mission ecclésiale). Son appel, sa nomination et l'exercice de sa mission suivent donc les orientations diocésaines concernant les LEME.
- Le référent pastoral du délégué du pôle jeunesse est le curé doyen (ou le prêtre qu'il désignera), de qui il reçoit sa mission et son appel, et à qui il rend compte régulièrement.
- Le délégué du pôle jeunesse de doyenné a pour rôle de penser la cohérence des propositions faites aux jeunes sur un doyenné, et de veiller à la communion entre les jeunes et entre les personnes qui s'en occupent.
- Il assure la coordination entre les différents acteurs de la pastorale des jeunes dans le doyenné.

Mission

- 1) Convoquer, animer et consulter le conseil de jeunes.
 - Le délégué pôle jeunesse de doyenné ne peut vivre sa mission sans la consultation des jeunes. C'est pourquoi, dans la mesure du possible, il veille à la mise en place d'un conseil de jeunes.
 - Le délégué pôle jeunesse de doyenné réunira le conseil de jeunes 3 fois par an.
 - Lors de ce conseil, il aidera les jeunes à s'exprimer sur leurs attentes, ce qu'ils souhaitent vivre en pastorale, et il leur fera découvrir les propositions diocésaines. Il les aidera aussi à discerner les besoins et les attentes de tous les jeunes, suivant leur catégorie, à la lumière de l'Évangile.

- 2) Diriger, animer et convoquer l'équipe du pôle jeunesse de doyenné
 - Le délégué pôle jeunesse de doyenné ne peut vivre sa mission sans un travail d'équipe. Il constitue donc autour de lui l'équipe pôle jeunesse de doyenné.
 - Pour prévoir et mettre en œuvre les événements de la pastorale des jeunes, le délégué pôle jeunesse de doyenné dirige, convoque, anime l'équipe pôle jeunesse.
 - Le délégué pôle jeunesse de doyenné aide l'ensemble des acteurs à entrer dans une dynamique d'ensemble de la pastorale locale et diocésaine.
 - Il aide cette équipe à vivre sa mission et s'assure de la réelle communion au service de la mission de l'ensemble des acteurs.
 - Il peut s'entourer d'un bureau, élu par l'équipe pôle jeunesse de doyenné, pour l'aider à élaborer les ordres du jour, rédiger les comptes-rendus et animer les réunions.

- 3) Rejoindre les acteurs et les jeunes
 - Le délégué pôle jeunesse de doyenné ira à la rencontre des personnes engagées auprès des jeunes sur le doyenné pour prendre pleinement conscience de l'activité pastorale dans ce domaine et favoriser un véritable travail de concertation et de communion.

- Le délégué pôle jeunesse de doyenné sera investi directement auprès de jeunes dans une activité pastorale, ceci afin de permettre un contact régulier avec des jeunes (lieu d'insertion auprès des jeunes).

4) Prendre part aux événements diocésains

- Avec l'équipe pôle jeunesse de doyenné, il diffuse les informations des différents événements proposés aux jeunes.
- Le délégué pôle jeunesse de doyenné insuffle la dynamique des propositions pensées et organisées localement. En lien avec le doyen ou le prêtre référent, le conseil des jeunes et l'équipe pôle jeunesse de doyenné, il établit les priorités et s'assure qu'une ou plusieurs personnes accompagne(nt) localement les jeunes dans ces propositions.
- Le délégué pôle jeunesse de doyenné s'investit personnellement dans la préparation des événements diocésains.

Liens

1) Lien avec les instances territoriales

- Des rencontres régulières (une par trimestre et des rencontres informelles) auront lieu entre le délégué pôle jeunesse de doyenné et l'équipe pastorale territoriale.
- Il peut être invité à être présent à l'une ou l'autre réunion de l'équipe de coordination de doyenné, ou solliciter lui-même d'y participer.
- Le délégué pôle jeunesse de doyenné et le doyen veilleront à l'articulation entre l'équipe pôle jeunesse de doyenné, l'équipe de doyenné quand elle existe, et les équipes pastorales. Sous l'autorité du doyen et des curés et selon leur mission propre, ces instances portent la responsabilité de la pastorale des jeunes localement.

2) Lien avec le pôle jeunesse

- Le délégué pôle jeunesse de doyenné est le correspondant ordinaire du pôle jeunesse diocésain.
- À ce titre, il reçoit les informations (courriers, mails...) et les rediffuse au doyen, aux prêtres du doyenné et aux acteurs locaux.

- Sur invitation du pôle jeunesse diocésain, il se retrouve régulièrement avec l'ensemble des délégués pôle jeunesse de doyennés.

Les moyens

1) Lettre de mission

- Le délégué pôle jeunesse du doyenné reçoit une lettre de mission signée du vicaire épiscopal pour la jeunesse. Cette lettre est rédigée en collaboration entre le doyen et le pôle jeunesse diocésain.
- Il est présenté aux prêtres du doyenné, à l'équipe de doyenné si elle existe, aux équipes pastorales, aux conseils pastoraux, aux acteurs jeunes et aux chrétiens, et envoyé en mission au cours d'une célébration liturgique.

2) Dimension spirituelle

Le doyen ou le prêtre référent, en lien avec le pôle jeunesse diocésain et le service diocésain d'animation spirituelle, veilleront à offrir au délégué pôle jeunesse du doyenné un soutien spirituel dans cette mission au service des jeunes (équipe spirituelle, journées de recollection, retraites...).

3) Temps de formation

Toute formation est une grâce. Le délégué pôle jeunesse de doyenné participera aux temps de formation proposés par le pôle jeunesse diocésain ou par son doyen, en lien avec le service diocésain de formation permanente (formation initiale Saint-Matthieu, Institut diocésain de formation des laïcs en responsabilité, parcours fondamental de théologie...)

Qualités nécessaires à une telle mission

- Équilibre personnel et exercice des vertus chrétiennes :
 - vie personnelle, familiale et sociale en cohérence avec l'Évangile ;
 - attitude de service ;
 - capacité relationnelle et aptitude à travailler avec d'autres et en réseau ;
 - amour des jeunes ;

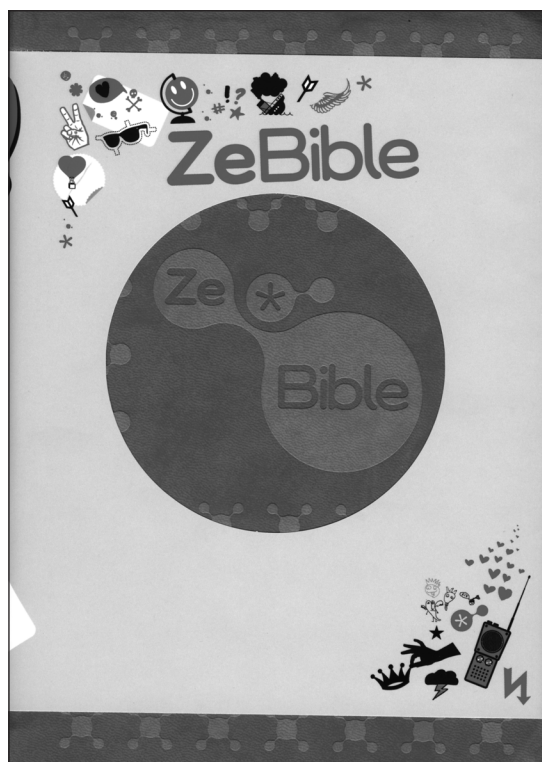
- capacité à écouter et à entendre ce que les jeunes vivent et veulent vivre ;
- capacité de discernement et bon sens ;
- disponibilité intérieure.
- Adhésion à la foi et à l'enseignement de l'Église, et pratique sacramentelle :
 - être en communion avec le Pape et les évêques et accepter sans réserve la doctrine proclamée par tous les conciles, spécialement le concile Vatican II.
- Vie en Église
 - amour et sens de l'Église ;
 - souci missionnaire ;
 - souci de la communion ;
 - ayant normalement déjà eu un engagement dans la vie ecclésiale.
- Compétences techniques et personnelles à remplir la mission :
 - connaissance des communautés chrétiennes du doyenné ;
 - capacité à faire preuve d'initiatives ;
 - esprit de synthèse ;
 - disponibilité de temps ;
 - capacité à suivre une formation. ■

NOTES

1 - Concile Vatican II, décret *Ad Gentes* n° 2.

3 - Encyclique *Redemptoris Missio* n° 37 b 3, 1990.

2 - *Evangelii Nuntiandi* n° 18.



ZeBible est le fruit d'une aventure interconfessionnelle sans équivalent, réunissant douze partenaires avec une centaine de rédacteurs de tous horizons. ZeBible a reçu le soutien du Conseil d'Églises chrétiennes en France (CECEF).

- 2320 pages imprimées en 2 couleurs
- Texte de la Bible en français courant, incluant les livres deutéro-canoniques
- Introduction à chaque livre, 3400 notices et 71 portraits de personnages au fil du texte
- Plus de 160 pages hors texte : introductions au monde de la Bible, programmes et méthodes de lecture, parcours thématiques, répertoires, vocabulaire, chronologies, cartes...

www.zebible.com 26,50 €